

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

20 octobre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 2645

présenté par

Mme Leboucher, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 26, insérer l'article suivant:**

L'arrêté prévu à l'article L. 4021-2 du code de la santé publique relatif à la profession de médecine générale inclut des orientations concernant l'offre d'une formation continue des médecins généralistes en psychopathologie des adultes et de l'enfant.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, le groupe LFI-Nupes propose de mettre en place une formation complémentaire continue en psychopathologie des adultes et de l'enfant à destinations des médecins généralistes.

Dans son rapport sur la pédopsychiatrie paru en mars 2023, la Cour des comptes note que la pédopsychiatrie fait intervenir des professionnels de santé variés, qui sont cependant inégalement formés et peu coordonnés entre eux. Parmi ces acteurs, les médecins généralistes. Selon un rapport du Conseil économique, social et environnemental (CESE) paru en 2021, près d'un tiers des patients des médecins généralistes présente une pathologie psychiatrique. 72% des médecins

généralistes prennent en charge au moins une personne présentant une dépression chaque semaine. Premier point de relai et d'orientation des patients, les médecins généralistes reçoivent cependant une formation insuffisante psychiatrie et pédopsychiatrie.

La Cour des comptes recommande ainsi dans son rapport d'établir une formation complémentaire continue à l'attention des médecins généralistes en ce qui concerne la psychopathologie des adultes et de l'enfant.

Cet amendement des député.es membres du groupe LFI-Nupes reprend cette proposition.